

## La preuve comme enjeu disciplinaire

L'autonomie de l'usage du texte en histoire

Mădălina Vârtejanu-Joubert

---



### Édition électronique

URL : <http://ccrh.revues.org/3549>  
DOI : 10.4000/ccrh.3549  
ISSN : 1760-7906

### Éditeur

Centre de recherches historiques - EHES

### Édition imprimée

Date de publication : 25 avril 2010  
Pagination : 13-33  
ISSN : 0990-9141

### Référence électronique

Mădălina Vârtejanu-Joubert, « La preuve comme enjeu disciplinaire », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 45 | 2010, mis en ligne le 01 mars 2012, consulté le 01 octobre 2016.  
URL : <http://ccrh.revues.org/3549> ; DOI : 10.4000/ccrh.3549

---

Ce document a été généré automatiquement le 1 octobre 2016.

Article L.111-1 du Code de la propriété intellectuelle.

---

# La preuve comme enjeu disciplinaire

L'autonomie de l'usage du texte en histoire

Mădălina Vârtjanu-Joubert

---

- 1 Les contributions réunies ici sont le fruit de la table ronde *La Preuve en Histoire : Controverses*, organisée sous l'égide du GDR « Mondes lettrés », le 21 novembre 2007. Tant l'« Histoire » que la « Preuve » sont des termes chargés de sens dont la mise en rapport peut paraître une entreprise de Sisyphe. Et pourtant, il nous a paru utile et nécessaire de (re)poser la question de la définition d'une discipline, cette fois non au prisme de son objet (le *fait historique*, notion sur laquelle nous reviendrons), mais à celui des procédés d'*administration de la preuve*. L'opportunité de cette démarche nous est devenue évidente en observant les pratiques scientifiques engagées sur une époque et une région déterminées, correspondant à mon domaine de recherche : le Proche Orient Ancien. L'initiative de cette table ronde résulte d'une prise de position épistémologique, procédant elle-même d'un constat de carence. Ce constat concerne :
  - l'absence de légitimité de la discipline histoire dans le domaine du Proche Orient Ancien ;
  - le détournement du mot « histoire » ou de l'expression « discipline historique » par des approches littéraires. Ces dernières tentent de formuler par des moyens non-historiens des réponses à des questions historiennes. C'est cette distorsion qui fait l'objet de notre enquête et de notre questionnement de départ : confrontée à une pratique institutionnalisée et courante, nous avons voulu examiner comment s'établit la correspondance entre question et réponse et s'il existe une spécificité de la preuve en histoire ?
- 2 Certes, ces affirmations sont tranchantes et attestent d'emblée, comme nous l'avons déjà admis, et assumé, une *prise de position épistémologique*.
- 3 L'histoire de la recherche et surtout des prises de position toutes récentes indiquent une *déconstruction totale de la notion de discipline* ainsi qu'une *définition transdisciplinaire de la notion de « preuve »*. Les deux prémisses de notre démarche heuristique se trouvent ainsi contestées : d'une part, la prémisse selon laquelle le découpage disciplinaire n'est pas arbitraire et que parler de la discipline histoire conserve une validité épistémologique et,

d'autre part, celle selon laquelle l'administration de la preuve présente du moins une composante disciplinaire. Enfin, notre brève argumentation autour du sujet aborde un autre aspect théorique important, celui de l'*usage disciplinaire du texte*, ce qui ouvre sur la vaste problématique des rapports entre *littérarité* et *historicité*, entre *monument* et *document*, entre *rhétorique* et *vérité* et, finalement, entre *langage* et *réalité*. L'histoire de ces rapports est ancienne mais ponctuelle : nous y reviendrons.

## La mort de la discipline ?

- 4 Commençons par aborder la notion de discipline et les démarches de déconstruction auxquelles la soumet la pensée actuelle. Dans un récent ouvrage, recueil d'articles réunis sous le titre *Qu'est-ce qu'une discipline ?*<sup>1</sup>, on s'interroge sur la pertinence de cette notion pour l'étude sociologique des savoirs. A quelques exceptions près, les réponses sont d'un grand relativisme et mettent l'accent sur le caractère conventionnel de ce qu'on appelle une « discipline ». Les auteurs adoptent, pour la plupart, la distinction épistémologique entre « ordre disciplinaire » et « ordre du savoir ». Cette position est décrite avec le plus de clarté dans l'article de Gérard Lenclud, mais elle se trouve également exposée dans ceux de Jean-Louis Fabiani ou Claude Blankaert.
- 5 Suivons Lenclud :
 

Qu'est-ce qu'une discipline ? Une convention de genre, produite par une histoire qui n'était pas la seule possible, gérée par des institutions académiques et, surtout, soutenue par une communauté coalisée<sup>2</sup>.
- 6 Une discipline serait, dans la veine de Michel Foucault, une communauté de discours et un réseau social et/ou institutionnel légitimant les énoncés. Lenclud développe son propos en étayant les différences qui opposent « discipline » et « savoir » :
 

Ils ne “marchent” pas à la même vérité. La vérité disciplinaire est obtenue par consensus ; une connaissance vraie peut l'être indépendamment de tout consensus. Un énoncé disciplinaire est vrai en fonction de certains critères socialement édictés ; une connaissance est vraie grâce à sa propriété qui est de l'être<sup>3</sup>.
- 7 La conception *correspondantiste* de la vérité, celle qui est assurée en vertu des faits, serait caractéristique du « savoir ». Par contraste, la conception *cohérentiste*, celle qui fait de la vérité une question de consensus entre pairs, régirait la « discipline ». Lenclud conclut :
 

Le savoir, ou la science, est là où la vérité est, même si l'emplacement exact est à ce jour inconnu, à la condition qu'au moins en théorie il soit concevable de localiser cet emplacement (et que, donc, l'énoncé soit de nature propositionnelle). La discipline est le vêtement récemment confectionné par l'organisation des sciences pour la part historique du savoir<sup>4</sup>.
- 8 Cette approche me paraît défendable philosophiquement mais pratiquement incommode. Il me semble que la vérité existe ou pas, par rapport à des questions que l'esprit humain fait surgir. Le savoir est constitué non seulement de *réponses*, ou de *paradigmes explicatifs*, mais surtout de *questions* : c'est justement leur typologie qui, selon moi, les distingue les uns des autres et conditionne l'élaboration de méthodes de réponse adaptées. Dans cette perspective, « discipline » et « savoir » n'évoluent plus sur des trajectoires complètement distinctes. La définition qui est la nôtre diffère également de celle formulée par Durkheim, qui met au centre l'*objet* :
 

Une science ne peut être fondée que si elle a pour matière des faits sui generis distincts de ceux qui constituent l'objet d'études des autres sciences. Si la société n'était pas capable de produire des phénomènes particuliers par rapport à ceux

qu'on observe dans les autres règnes de la nature, la sociologie serait sans objet propre<sup>5</sup>.

- 9 Selon nous, il ne s'agit pas seulement d'étudier un *objet*, mais de l'étudier d'un certain *point de vue*. Un texte, un napperon, un homme malade, ne sont pas étudiés de la même manière pas la littérature, l'histoire, la médecine car elles ne se posent *pas les mêmes questions*.
- 10 Claude Blankaert considère que ce mode de classement est révolu, appartenant aux moments fondateurs du XIX<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, à savoir après la deuxième guerre mondiale,  
une discipline n'entretient plus de rapport direct au secteur ontologique, comme le voulait l'ancien mode de classement. Elle n'en tire, en tout cas, aucune légitimité.
- 11 La science est « autopoïétique », la communauté des pairs établit librement ses thèmes de recherche, ses modalités d'administrations de la preuve, etc., la dépendance entre méthode et objet étant rompue<sup>6</sup>.
- 12 L'approche relativiste et institutionnelle de la « discipline » peut s'avérer productive lorsqu'on s'intéresse à des sujets tels que l'émergence de l'innovation scientifique ou l'interdisciplinarité<sup>7</sup>. Certes, le caractère d'appareil d'une discipline peut bloquer ou retarder l'éclosion ou l'imposition d'une innovation scientifique ; de même, certaines barrières disciplinaires peuvent paraître floues ou artificielles<sup>8</sup>. Néanmoins, ce n'est ni l'innovation ni l'interdisciplinarité qui nous préoccupe ici mais autre chose : il s'agit de scruter l'adéquation entre le type de question posée à la réalité et le type de réponse apportée – ce que nous entendons par *administration de la preuve* – ; d'examiner les distorsions et, enfin, la délégitimation d'un certain type de *questionnement* se rapportant à ce qu'on entend par la « discipline histoire » (pour se concilier avec la vision « conventionnaliste » de la discipline, on peut distinguer celle-ci du « savoir historien » qui lui, pourrait être défini comme la somme des *réponses vraies*).
- 13 Quittant le terrain de la théorie pure, penchons-nous un instant sur le vécu et les constats des chercheurs concernés par l'étude du Proche-Orient Ancien, ceux-là mêmes qui ont provoqué notre réflexion. La table ronde sur le « métier d'historien du Proche-Orient ancien » organisée par Josette Elayi en 2004, peut fournir à elle seule le point de départ d'une enquête sur l'effacement de l'histoire dans ce domaine<sup>9</sup>.
- 14 Notons également que l'histoire est une figure effacée dans un autre domaine recoupant le précédent : celui des études juives. Maurice Kriegel en fait état dans la rubrique « études juives » du *Dictionnaire des sciences historiques*<sup>10</sup>. Il est intéressant de noter que les raisons historiques n'en sont pas les mêmes : dans le cas des études juives, nées elles-aussi sous le signe de la Littérature, la perception traditionnelle juive du temps ainsi que l'idée selon laquelle l'existence juive en exil est hors histoire ont joué un rôle non négligeable.
- 15 Ainsi il nous apparaît évident qu'une approche disciplinaire demeure légitime. Nous avons essayé d'expliquer épistémologiquement en quoi consiste cette lacune, et il nous a paru que l'administration de la preuve est un facteur très important, sinon déterminant.

## L'administration de la preuve, une démarche transdisciplinaire ?

- 16 Comme nous le précisons dans les premières lignes de cet article, si la notion de discipline s'est vue contestée, la spécificité disciplinaire de la preuve connaît, elle aussi,

des remises en question. L'étude de la preuve enregistre actuellement un regain d'intérêt notable, présentant d'importants enjeux sociaux. William Twining<sup>11</sup> en fait la démonstration à travers quelques exemples récents : le dépistage du dopage, l'authentification d'œuvres d'art, la qualification de génocide, l'identification d'individus à travers des tests ADN, la prolifération de polars recourant à la science au cinéma et à la télévision, la multiplication des commissions du type « Vérité et Réconciliation » (Afrique du Sud, Haïti) et enfin, la critique à l'encontre de la CIA qui n'a pas su reconnaître, dans la masse des données dont elle disposait, les faits (*evidence*) annonçant le 11 septembre<sup>12</sup>. Cette multiplication des situations où on exige une preuve suscite presque logiquement la problématique d'une « Science de la preuve ». Est-il possible de formuler des lois universelles de l'administration de la preuve ? Twining, juriste et en tant que tel bien accoutumé à la problématique de la preuve, propose un modèle allant en ce sens. Pour lui, l'administration de la preuve peut se concevoir comme un ensemble de règles formelles régissant tous les domaines de la pratique (politique, sociale) et de la science : c'est ce qu'il appelle, en reprenant une formule de David Schum, « *substance-blind approach* ». Dans cette optique,

la crédibilité et les principes d'administration de la preuve transcendent les différences entre les classes de données invoquées comme preuve : traces, écritures manuscrites ou récits de témoins.<sup>13</sup>

- 17 Il pense donc établir des règles formelles dans une démarche de type logique en somme, ce qui explique l'acceptation de « raisonnement d'inférence » qu'il donne de la preuve. Ainsi, les critères qui qualifient une preuve – la pertinence, la crédibilité, l'authenticité et la force probatoire – peuvent faire l'objet de propos d'une très grande généralité :

J'irais même encore plus loin et suggérer que les concepts clé liés à l'étude de la preuve sont indépendants des classes de sources disponibles et des choses à prouver. Les caractéristiques de l'objet d'étude « preuve » sont : l'indépendance par rapport à la matière à prouver, aux sources et aux hypothèses. Autrement dit, l'objet d'étude « preuve » dépasse les cultures disciplinaires, les objets d'enquête, les particularités méthodologiques et les traditions des différentes spécialisations. Bien sûr, des problèmes spécifiques surgissent au sujet de l'ADN, des polygraphes, de la psychologie des témoins, etc. Mais le noyau dur de l'étude de la preuve demeure le raisonnement inférentiel<sup>14</sup>.

- 18 Twining adopte au fond la description que faisait John Henry Wigmore<sup>15</sup> de l'administration de la preuve en droit et élargit son champ d'application aux autres pratiques d'investigation. Conformément à ce schéma :

Dans le cadre d'une discussion contradictoire portant sur des faits, chaque étape inférentielle – en partant des données et en passant par les affirmations intermédiaires pour aboutir au *probandum* final ou seulement à une hypothèse – exige une garantie<sup>16</sup>.

- 19 Ces garanties (*warrant*) sont fournies grâce à des « généralisations de base » qui proviennent du « socle de connaissances » partagé par une communauté. Les connaissances partagées peuvent aller de la loi scientifique établie à la généralisation basée sur l'expérience, et à la pure spéculation ; elles peuvent s'enraciner dans la religion ou s'établir de manière fortuite. La *fiabilité* se présente ainsi comme un *continuum* qui va du sens commun *via* le gros bon sens et l'expertise du spécialiste, au savoir scientifique.
- 20 Le deuxième postulat du schéma de Wigmore, repris par Twining, consiste à dire que les membres adultes d'une société ont une compétence cognitive générique, grâce à laquelle ils sont habilités à faire partie de jurys et à témoigner. Cette compétence consiste en la

capacité de comprendre les principaux éléments du socle commun de connaissances, et d'appliquer les principes ordinaires du raisonnement inférentiel dans des situations de controverse factuelle.

- 21 Wigmore apporte des nuances à ces deux principes ; néanmoins il semble les considérer aptes à décrire le procédé universel d'administration de la preuve. Son hypothèse pose cependant quelques problèmes théoriques : tout d'abord, le poids déterminant du sens commun, ceci est vrai dans le cadre d'un procès ou d'une enquête policière, mais la science se constitue en bonne partie *contre* le sens commun.
- 22 Deuxièmement, l'universalité de la capacité cognitive des adultes dans une société donnée revient à remettre en cause la compétence spécifique du scientifique. D'une certaine manière, *via* Wigmore, Twining accrédite l'idée de la vérité par consensus à laquelle faisait appel Lenclud pour définir une discipline, et il est paradoxal de constater qu'une approche qui veut appartenir à la tradition rationaliste rejoint ainsi une approche plutôt sceptique et relativiste.
- 23 Enfin, un troisième problème est soulevé par le fait de transposer, au fond, une méthode utilisée en droit aux autres disciplines et pratiques d'établissement de la vérité. Mais, encore de façon paradoxale, dans la deuxième partie de son article, Twining remet à plat les énoncés de la première. Il formule ainsi, plusieurs distinctions à établir a priori dans l'analyse des procédures de la preuve : entre faits passés et présents, entre particulier et général etc. Cette problématique est abordée aussi dans quelques-uns des articles de ce volume.
- 24 L'hypothèse « provocatrice », selon ses propres termes, avancée par Twining, fournit sinon des réponses, du moins une problématique intéressante : celle des rapports entre la preuve en histoire et la preuve en droit, thème avec tant d'enjeux politiques et mémoriels, celle des aspects formels du découpage de la preuve (le caractère signifiant des faits), celle enfin, du rapport au contexte et à la généralisation.
- 25 Comme nous l'avons affirmé dans les lignes précédentes, la notion de discipline garde, selon nous, sa pertinence dans un horizon épistémologique où l'on s'interroge sur ce que sont nos objectifs de chercheurs et sur nos questions posées à l'objet. Le *point de vue* fonde, à nos yeux, une discipline. Nous jugeons de même, que les réponses apportées doivent s'accorder aux questions. Dans cette optique, l'universalité de l'administration de la preuve, comprise comme enchaînement de raisonnements inférentiels, n'éclaire pas suffisamment l'analyse de cette étape de la démarche scientifique. Ainsi, par exemple, la controverse autour d'une vision mécaniciste de la société, où tout est déterminé et révélé par des calculs mathématiques, a mis en exergue l'inadéquation de l'application de la méthode quantitative à tout phénomène social voire même individuel. Le fait social s'est avéré autonome, tout comme le fait humain individuel. Au dossier des discordances entre la question et la réponse, nous allons ajouter celle qui vise les usages historiens *versus* usages littéraires du *texte*.

## L'histoire : la discipline, le texte, la preuve

- 26 La réflexion sur ce que définit l'histoire comme discipline a beaucoup occupé les historiens et les philosophes. Cette discipline a été très tôt confrontée à la problématique du texte. En théorie, cette confrontation peut prendre deux formes : le rapport de l'historien au texte en tant que document, et le rapport de l'historien du texte en tant que

moyen d'expression – ou, formulé différemment, le rapport entre histoire et philologie, d'une part, et entre histoire et rhétorique, d'autre part.

- 27 Si on a beaucoup réfléchi autour des liens entre rhétorique et histoire, à la manière dont la vérité peut être exposée, et formalisée en langage, il ne nous semble pas évident de pouvoir trouver d'aussi subtiles élaborations en ce qui concerne la comparaison de « l'historien face au texte » avec le « philologue face au texte ».
- 28 Nous voudrions éviter tout fondamentalisme en admettant que ces disciplines peuvent trouver des recoupements. Comme nous le verrons, Carlo Ginzburg montre que la notion de « preuve » n'est pas élaborée pour la première fois par la démarche historique positiviste mais, fait qui peut paraître étonnant aujourd'hui, par la rhétorique antique. Ginzburg ne veut pas réhabiliter par là la rhétorique et légitimer le courant du tournant linguistique contemporain pour lequel il n'y a pas de réalité extralinguistique. Au contraire, son but est de battre les déconstructivistes sur leur propre terrain et de dire que c'est justement une science du langage qui a mis en place une notion non-relativiste comme celle de « preuve ».
- 29 Avec une approche différente, Momigliano nous met aussi en garde contre la confusion entre la méthodologie de formulation de la vérité et la méthodologie pour atteindre la vérité.
- 30 Enfin, pour des époques plus récentes, la dispute théorique et institutionnelle entre la philologie et l'histoire pour la suprématie, ne doit pas nous cacher une pratique scientifique distincte et non-exclusive des deux disciplines. Comme le fait remarquer Michael Werner dans un article éclairant, la philologie, en dépit des principes clamés par certaines voix internes, s'occupa de fait, exclusivement des phénomènes de langage et de l'édition de textes. Passons rapidement en revue ces positions théoriques.

### Le premier cas de figure : le texte comme véhicule du discours historien

- 31 On attribue généralement à Aristote l'éclosion du questionnement sur les rapports entre histoire et rhétorique. Comme le souligne François Hartog<sup>17</sup>, toute la question est de savoir comment élaborer « un dire qui dise au plus près “ce que l'on voit comme on le voit” ». Le Stagirite a sérieusement mis en doute la proximité de l'histoire et de la vérité générale car, selon lui, la poésie est plus apte à atteindre cet objectif. Aristote cantonne l'histoire au domaine du particulier et attribue la capacité de transmettre le général à la poésie. Hartog note, à juste titre, que,
- le partage aristotélien demeurera une des scissions majeures de l'historiographie occidentale et nourrira des interrogations récurrentes. Si les manières de les formuler ont grandement varié – qu'il s'agisse, par exemple, des interrogations sur les parts respectives de l'individuel et du collectif, de l'histoire conçue comme idiographique ou nomothétique, ou des débats autour de fiction et histoire, etc. – elles n'en remontent, au total, pas moins jusqu'à ce premier ébranlement<sup>18</sup>.
- 32 Mais la discipline Histoire ne se cantonnera pas à « établir les faits » elle voudra aussi expliquer (ou comprendre), elle ne se demandera pas seulement « quoi ? » mais aussi « pourquoi ? » et avancera des hypothèses. La tension qui pourrait se faire jour entre une démarche de type *érudit* et une démarche de type *explicatif* préoccupa-t-elle les Anciens ?

- 33 Dans un article interrogeant les rapports entre rhétorique et historiographie dans l'Antiquité, Arnaldo Momigliano<sup>19</sup> ne perçoit pas un intérêt de ce type chez les auteurs antiques :

Cicéron, Dionysius et, après eux, Quintilien savent que la principale loi en histoire est de dire la vérité, mais ne s'interrogent pas sur comment on établit la vérité. En d'autres termes, le traitement rhétorique de l'histoire part du principe que les historiens doivent dire la vérité (Cicéron : *nam quis nescit primam esse historiae legem, ne quid falsi dicere audeat? Deinde ne quid veri non audeat?*) mais ne prennent pas en considération une possible méthodologie pour atteindre la vérité. Laissant de côté cet aspect et malgré le fait qu'ils le considèrent comme essentiel, les rhétoriciens se limitent à des questions concernant le meilleur style adapté à l'écriture historique<sup>20</sup>.

- 34 Ou bien encore, quelques pages plus loin :

Les questions liées à la vérité ne préoccupaient point les rhétoriciens. La conclusion concernant les relations entre rhétorique et histoire dans l'Antiquité est, selon moi, univoque : les rhétoriciens intervenaient pour décider comment écrire l'histoire, étant donné que les historiens étaient en désaccord en ce qui concerne le style historien et inséraient même des discours dans leurs ouvrages<sup>21</sup>.

- 35 Momigliano n'interprète pas les intérêts de la rhétorique envers l'écriture historique comme un télescopage entre le domaine du *langage* et celui de la *vérité*. Selon l'auteur, les rhétoriciens antiques ne déniaient pas à l'histoire comme telle la possibilité d'acquérir la vérité et, de ce point de vue, ils ne sont pas à confondre avec les théoriciens contemporains du *tournant linguistique*<sup>22</sup>. Il admet par ailleurs, que, malgré les aspects méthodologiques présents dans les diverses préfaces des livres d'histoire, l'épistémologie n'est pas devenue dans l'Antiquité un objet de réflexion systématique et que la méthodologie de la vérité n'est abordée ni par les rhétoriciens ni par une quelconque autre catégorie d'intellectuels<sup>23</sup> :

Il est aisé de citer des débats portant sur la méthode historique : tout lecteur de Polybe ou d'Eusèbe les connaît bien. Cependant le fait est qu'aucune tentative ne vit le jour, qui oppose à la méthodologie du style avancée par les rhétoriciens, une méthodologie de la vérité avancée qui que ce soit<sup>24</sup>.

- 36 Ce fait est interprété par Momigliano selon deux axes :

- l'inexistence, au début de l'historiographie, d'un genre littéraire fictionnel ressemblant au « roman » ;
- la demande sociale des historiens et la nécessité de se faire apprécier par les hommes de pouvoir.

- 37 Mais, répétons-le, Momigliano ne dénie pas aux historiens anciens la reconnaissance d'une notion de vérité, il constate seulement la présence de réflexions éparses aux dépens d'une réflexion systématique. En cela il affirme l'autonomie épistémologique de la discipline historique et les usages spécifiques qu'elle fait des textes comme sources, et du langage comme moyen de transmission. Cette conclusion, qu'elle soit pertinente ou pas pour décrire l'historiographie antique, nous renseigne sur la perception que l'historien moderne a de la démarche historique, sur sa spécificité épistémologique, sur son autonomie par rapport au texte comme véhicule des résultats auxquels elle parvient. C'est au fond une position épistémologique et non historiographique que dévoile Momigliano dans cet article. Nous la partageons.

- 38 Le terme de « vérité » constitua l'axe central de l'article de Momigliano. Carlo Ginzburg, un autre grand historien ayant développé une pensée théorique, décèle dans les sources



anciennes une configuration épistémologique différente. Ginzburg étudie les rapports entre rhétorique et histoire au prisme de la notion de « preuve », notion qui nous intéresse particulièrement ici. Dans son recueil *Storia, retorica, prova*<sup>25</sup>, l'auteur cherche à déconstruire l'idée reçue selon laquelle l'administration de la preuve serait une démarche liée organiquement à l'approche positiviste de l'histoire. Il nous dévoile qu'au contraire, la question de la preuve est généalogiquement liée à la discipline rhétorique et donc, à la façon d'*exposer* une vérité :

L'identification de la preuve comme le noyau rationnel de la rhétorique, proposée par Aristote, s'oppose de façon claire à la version autoréférentielle de la rhétorique en vogue aujourd'hui, basée sur l'incompatibilité entre rhétorique et preuve<sup>26</sup>.

L'acceptation de la rhétorique comme technique de persuasion émotionnelle, au cours de laquelle l'examen des preuves occupe une place marginale, a prévalu grâce à l'immense autorité de Cicéron<sup>27</sup>.

- 39 Ginzburg étudie en fait les dettes intellectuelles de Lorenzo Valla, représentant de l'Humanisme italien, envers Quintilien et Aristote, théoriciens pour qui la rhétorique n'est pas une discipline exclusivement autoréférentielle ; tout au contraire, elle est aussi, à l'origine, concernée aussi par l'établissement de la vérité par l'intermédiaire de preuves. Quintilien par exemple, dans son *Institutio Oratoria*, réserve aux *preuves* la section du même nom, « De probationum divisione » :

Aristote distingue dans les preuves (*probationes*) celles que l'orateur accueille et qui sont hors du domaine de la rhétorique, et celles qu'il tire et fait naître en quelque sorte du fond même de la cause. Cette distinction a été presque généralement adoptée, et en conséquence on a appelé les premières des preuves *inartificielles*, ατεχνοῦ, (*inartificiales*) et les dernières des preuves artificielles, εντεχνοῦ ( *artificiales*). Du genre des premières sont les préjugés, les rumeurs publiques, les tortures, les pièces, le serment, les témoins; toutes choses qui constituent la majeure partie des discussions au barreau : mais, comme ces preuves sont par elles-mêmes étrangères à l'art, aussi faut-il toutes les ressources de l'éloquence pour les faire valoir ou les réfuter. On a donc grandement tort de croire qu'à cet égard on peut se passer de préceptes. » (V.1.1)

- 40 Ce passage est un peu paradoxal : il inclut et rejette à la fois la notion de « preuve », et donc de « vérité », comme faisant partie du domaine de la rhétorique. Les « preuves non artificielles » sont « par elles-mêmes » des réalités « étrangères à l'art ». Néanmoins, pour autant que le rhétoricien a à les « faire valoir » à travers son « éloquence », il doit avant tout les identifier, et reconnaître leur portée. Le rhétoricien découpe-t-il les preuves comme un historien le faisait dans l'Antiquité ou comme il le ferait aujourd'hui ? Vaste débat. Cela nous renvoie à nouveau au questionnement du rapport entre Histoire et Droit car, de toute évidence, la notion de preuve est interrogée ici en liaison avec le discours à la barre.
- 41 L'éloquence est donc un instrument de mise en valeur des preuves, sans être érigée au statut de réalité unique. La rhétorique antique ne rejette pas les catégories de vérité et de mensonge : c'est au XIX<sup>e</sup> siècle seulement que celle-ci sera associée au formalisme dénué de substance véhiculant indistinctement vérité et mensonge<sup>28</sup>. Ce n'est que plus tard, avec Nietzsche, que, selon Ginzburg, le scepticisme et le relativisme commencent à s'imposer dans la vie intellectuelle occidentale<sup>29</sup>.
- 42 Si Momigliano ne reconnaît pas aux rhétoriciens antiques un intérêt pour la méthodologie à mettre en place pour atteindre la vérité, Ginzburg attire notre attention sur la présence de cet aspect dans l'art oratoire (Aristote repris par Quintilien). Divergeant sur ce point, les deux historiens sont cependant d'accord pour bien

reconnaître la distinction que faisaient les Anciens entre *réalité* et *langage*. Ils prennent ainsi tous les deux position contre le relativisme prôné par le tournant linguistique et réhabilitent les notions de vérité et de preuve. À nos yeux c'est aussi une plaidoirie pour un *usage historien du texte*.

- 43 Comme nous l'avons dit plus haut, l'histoire comme discipline doit se positionner face au langage dans les deux principaux moments qui marquent le processus de connaissance : à *la fin* – par le doute ou la confiance en la capacité du langage à *transmettre un contenu vrai* – mais également *au début*, par le traitement des produits du langage comme *source documentaire* et par une interrogation spécifique allant en ce sens. Nous avons examiné l'aval du processus de connaissance historique, examinons à présent son amont.

## Le deuxième cas de figure : le texte comme source pour historien

- 44 L'interaction avec le texte se produit dans l'Alexandrie hellénistique, moment où la naissance de la philologie exprime « une sorte de gêne dans la tradition »<sup>30</sup>. Il ne faut pas oublier que, d'une manière générale, pour l'historien de l'Antiquité, la principale source était le témoignage visuel : c'est le fait d'avoir « vu de ses propres yeux » qui garantissait la fiabilité de son récit.
- 45 Ce sont les philologues alexandrins qui, prenant comme sujet les textes homériques, opèrent cette coupure et fracturent la tradition littéraire. Comme l'écrit Silvia Caianello dans un récent article, « N'étant plus un *continuum* vivant, l'œuvre nécessitait l'invention de techniques et de stratégies épistémiques à même de la réactualiser »<sup>31</sup>. Caianello met en lumière avec beaucoup de finesse le rôle fondamental que joue la perception du temps dans l'apparition et l'évolution de la démarche philologique.
- 46 Liée à une dimension temporelle, que la plupart des savants appellent historique en accentuant la confusion avec la discipline histoire, la philologie demeure néanmoins une démarche littéraire qui, prenant appui sur des textes anciens, développe une réflexion sur la langue et le langage. Ce sont d'abord les humanistes de la Renaissance qui vont redécouvrir et renouveler l'héritage alexandrin et ce sera le XIX<sup>e</sup> siècle allemand qui constituera son heure de gloire<sup>32</sup>. La Renaissance invente la méthode dite de *l'émendation* par laquelle on entendait « améliorer » le style ancien selon des critères contemporains de l'élégance. Ce n'est qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle qu'on voit naître les prémises de la philologie moderne dont on se réclame encore aujourd'hui. Il s'agit principalement de la méthode de la *recension* qui introduit le doute quant au *textus receptus* et considère qu'aucun témoignage textuel ne doit jouir d'autorité avant comparaison avec toutes les autres variantes existantes. Il s'agit, au fond, de « délivrer le texte ancien des incrustations corruptrices superposées du passé proche, pour faire réapparaître la grandeur du passé lointain »<sup>33</sup>. Ceci dénote une conception selon laquelle la connaissance de la langue débouche sur une science de la culture et, par conséquent, l'accès à la culture antique – les Grecs seront mis au rang de peuple-valeur dans l'Allemagne du XIX<sup>e</sup> – se fait par l'accès à la strate la plus ancienne du texte antique.
- 47 La recherche de la variante et le déboîtement du texte reçu dénotent la mise à l'œuvre d'un couple paradoxal réunissant *doute* et *confiance* : sur ces bases, le XIX<sup>e</sup> sera à la fois le siècle du « doute radical quant à la véracité du texte transmis » et de la « dissolution du texte dans une séquence de couches superposées »<sup>34</sup>. Mais aussi, dans un même mouvement, celui de la « confiance dans la factualité des textes, de cette assurance dans leur établissement. Partir de textes sûrs, ou que l'on a rendu tels, afin de construire une

théorie supérieure du commentaire [...]»<sup>35</sup>. Mouvement complexe dans lequel l'*historicisation* des textes est suivie d'une nouvelle *canonisation*.

48 La notion de texte et d'auteur qui prend forme à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et dont la constitution est magistralement décrite par Bernard Cerquiglini<sup>36</sup>, présidera à la naissance de la philologie, « science moderne du texte moderne, appliquée à des objets anciens »<sup>37</sup>. La discipline reste, certes, marquée par des tensions internes – surtout en Allemagne où elle détient une position dominante lourde de conséquences – qui opposent les tenants d'une « philologie des textes » aux tenants d'une « philologie des choses »<sup>38</sup>. Pour les premiers, les mots renferment l'essence des choses de l'esprit et la tâche du philologue consiste à retrouver les mots d'origine. Ce sont les chantiers d'édition de textes qui s'imposeront comme étalon de prestige scientifique dans les universités allemandes.

49 En revanche, la « philologie des choses » se veut une science englobante, mettant sur le même plan les productions textuelles et non textuelles de l'Antiquité. C'est cet ensemble qui devient apte à restituer l'esprit du peuple, en occurrence celui de l'Antiquité gréco-romaine. En cela la philologie rivalise nettement, du moins en théorie, avec l'histoire. Notons cependant que cette rivalité est plus une rivalité de discours que de pratique. Ceci est important pour notre exposé car l'ambiguïté terminologique (le caractère de science *historique* de la philologie) ou les polémiques théoriques entre philologues et historiens (Johann Gustav Droysen) tendent à cacher la réalité d'une pratique philologique dominante concentrée sur la critique littéraire (histoire rédactionnelle, variantes) et l'examen de la langue<sup>39</sup>. La description qu'en fait Bernard Cerquiglini nous paraît pertinente et éloquente :

science pratique, la philologie se juge à ses œuvres : quelque perspective que l'on adopte, quelque méthode que l'on exerce, quelque objet que l'on se donne, on en vient toujours à manipuler des segments d'écrit, à les disposer par conviction, puis à donner à lire leur ordonnance quiète et assurée<sup>40</sup>.

50 Comment la philologie énonce-t-elle son principe de différence par rapport à l'histoire ? En mettant en exergue le détail textuel. La compréhension générale du texte dépend de ce détail qui peut-être une variante, une expression appartenant à une strate littéraire différente, une erreur d'écriture, etc. Il est intéressant de placer cette pratique dans une perspective philosophique ou d'histoire des idées. Cerquiglini le fait en partant de l'analyse de la philologie du texte médiéval dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle. Il constate qu'« une pensée de l'individu, de l'élément, du parcellaire remarquable et assuré traverse et unifie l'étude de la langue ». Cette philosophie de l'événement, qui n'est pas sans rapport avec l'accent mis sur le politique dans le cadre de la discipline Histoire, cette philosophie donc, trouve son expression dans le mode de travail du philologue,

qui privilégie l'étude pointilleuse de la parcelle notable ». Et l'auteur de poursuivre : « on sait quelle affection la philologie porte à la notice, au court mémoire, à la recension critique [...] On comprend enfin ce qui fonde l'apparat critique, et qui se maintient parfaitement, de Karl Lachmann à Joseph Bédier et ses actuels successeurs. Par sa disposition, par son fonctionnement, l'apparat critique conjoint le mode de pensée de la linguistique historique (la variante est un mot, une forme isolée) et la volonté textuaire de donner à lire un texte stable et unique, en faisant éclater, en éparpillant la textualité qui l'entoure (la variante est du non-textuel). Parcelle, notule, hystérie du détail, la variante est à la fois le tamis qui, de la syntaxe, ne retient qu'un lexique, et le fléau porté sur le textuel adjacent, menaçant, qui le brise et l'écartèle »<sup>41</sup>.

- 51 Nous n'allons pas nous interroger sur la pertinence de cette fragmentation opérée sur un texte donné. Cerquiglini y voit une démarche anachronique où la notion de texte moderne et d'auteur moderne est projetée sur les textes des époques révolues. Nous allons poursuivre dans une autre direction : l'examen des conséquences de cette approche sur la structuration des savoirs dans la longue durée. En Allemagne, la philologie reste, jusqu'à aujourd'hui l'approche dominante des spécialistes de l'Antiquité. En France, la philologie allemande, comme l'a bien montré Michel Espagne, exerce beaucoup d'influence même si la résistance est tout aussi remarquable que l'adhésion <sup>42</sup>.
- 52 Cette affirmation n'est pourtant pas valable en ce qui concerne l'Orient, tant en France qu'en Allemagne et au-delà. En France, une tradition philologique de l'hébreu existe déjà dans le domaine des études bibliques et commence à s'imposer avec Richard Simon et son *Histoire critique du Vieux Testament* qu'il publie en 1678 <sup>43</sup>. En Allemagne, la philologie triomphante exclut d'abord le domaine de l'Orient de ses préoccupations, la seule Antiquité digne d'intérêt pour l'*Altertumwissenschaft* étant l'Antiquité grecque et romaine. Néanmoins, cela n'a pas pour conséquence la naissance d'une approche disciplinaire différente pour tout ce qui excède le monde classique : bien au contraire, l'étude de l'Orient en général et du Proche-Orient en particulier, naît sous le signe de la philologie et demeure toujours redevable à ce modèle. Si, au XIX<sup>e</sup> siècle, la publication des textes pouvait constituer une étape logique, de commencement, aujourd'hui le contexte n'est plus le même. On assiste à une nouvelle revendication professionnelle : celle d'être un historien du Proche-Orient ancien. Cette revendication semble récente et la prise de conscience d'une différence d'approche entre la philologie et l'histoire ne paraît pas tout à fait éclore encore.
- 53 Nombreuses sont les positions théoriques qui postulent une imbrication de ces approches qu'on justifie aujourd'hui surtout méthodologiquement : on ne peut pas étudier l'histoire d'une civilisation sans en connaître la langue. Mais c'est une chose de *connaître* une langue comme moyen de compréhension et une autre d'*étudier* une langue. C'est une chose de se focaliser sur les phénomènes de langage et une autre sur les phénomènes auxquels le langage renvoie. Analyser la *réalité* ne se limite pas à analyser le *langage*. Ce sont souvent les sources écrites, voire *littéraires*, qui nous renseignent sur tout un ensemble de sujets qui s'intéressent à la réalité et non aux phénomènes de langage – cependant le point de vue n'est pas le même. Pour faire appel à un idéal type, nous dirons que nous traitons d'une part, de *sujets transitifs* et, d'autre part, de *sujets réflexifs*. Le raccourci trompeur entre ces deux types de questionnement est souvent présent dans les titres des ouvrages. Prenons un seul exemple : en ne lisant que le titre du livre de Matthias Henze : *The Madness of King Nebuchadnezzar* <sup>44</sup>, le lecteur est induit en erreur. Il ne s'agit aucunement de la « folie du roi Nabuchodonosor » ni dans le sens d'une histoire des mentalités, ni dans celui d'une histoire de la médecine. C'est seulement le sous-titre qui informe sur le contenu : *The ancient Near Eastern origins and early history of interpretation of Daniel 4*. En effet, le livre porte sur l'histoire rédactionnelle d'un chapitre du livre de Daniel, à savoir *Daniel 4*, et de sa réception chez les commentateurs postérieurs.
- 54 Comment illustrer l'exposé plutôt théorique mis en avant jusqu'à ce point de l'article ? L'idéal serait une analyse complète de la bibliographie du domaine oriental : cela est hors de notre portée à présent. Pourtant, nous fréquentons ce milieu depuis quinze ans et nous croyons pouvoir témoigner de ce que sont une approche dominante, des *habitus* de recherche et d'approche des documents et également un vide institutionnel. Celui-ci est peut-être le critère le plus « objectif » : l'absence, du moins en France – mais la situation

n'est pas très différente ailleurs en Europe de l'Ouest – de département d'histoire du Proche-Orient Ancien. Les annonces de postes appartiennent quasi-exclusivement à la section 15 du CNU (Langues et littératures chinoises, japonaises, arabes, hébraïques, etc.) et, de manière exceptionnelle, à la section 20 (Histoire des mondes anciens et médiévaux) – avec la désignation « Égyptologie ». Des enseignements d'Histoire peuvent être délivrés sous le sigle « Civilisation », dans le cadre des départements de langues, en général sous forme de vacations. En examinant l'appareil bibliographique des ouvrages, on constate aisément que les références ne croisent que rarement celles des historiens du monde classique ou des théoriciens de l'histoire tout court. Nous ne croyons pas que ce relevé empirique s'explique uniquement par les jeux de pouvoir sur la scène disciplinaire ; nous croyons au contraire, que des raisons historiques et intellectuelles président à cet état des faits.

- 55 Pour revenir à l'illustration de la théorie à l'aide de notre propre témoignage, nous constatons plusieurs distorsions des rapports entre le texte et la discipline Histoire.
- 56 Un problème conceptuel qui persiste encore aujourd'hui est le suivant : la discipline qui étudie l'Israël ancien *grosso modo* jusqu'à la période hellénistique, est identifiée en tant qu'« études bibliques ». C'est à l'intérieur de cette branche universitaire que s'est constitué un courant méthodologique auto-intitulé, avec une expression consacrée par la branche anglo-saxonne du domaine, « Social scientific methods applied to the study of the Bible » : des méthodes des sciences sociales appliquées à l'étude de la Bible. L'objet demeure toujours le texte et non pas l'Israël antique : il ne s'agit pas non plus de « faire de l'histoire » mais toujours de l'« exégèse ». Cette approche est considérée comme un effet de mode, une démarche caractérisant une période déterminée dans l'histoire des études bibliques, mais pas une discipline en soi.
- 57 En effet, le principal défi théorique pour ceux qui veulent être ou se considèrent comme « historiens » du Proche-Orient ancien est le suivant : comment éviter le télescopage entre exégèse littéraire et critique historique ? Comment ne pas confondre « histoire des textes » et « questionnement historique » ? Une recherche sur le sens accordé au mot « historique » dans les études orientalistes serait certainement d'une grande aide pour la clarification des positions méthodologiques. Pour ce qui est de l'Israël antique, ce sens se confond la plupart du temps avec celui compris dans le syntagme « méthode historico-critique », cette méthode qui a fait la gloire de l'École biblique de Jérusalem et qui poursuit l'identification de l'histoire de la composition et de la rédaction des textes bibliques. Certes, l'argumentaire lié à l'institutionnalisation de cette méthode conduit à une *contextualisation* dans la recherche biblique, opération effectuée habituellement par les historiens : étudier les textes sacrés dans leur pays d'origine et situer leur contexte historique et géographique. Mais de manière concrète, la production de la méthode historico-critique est éminemment un exercice d'histoire littéraire. L'autre méthode qui prône la contextualisation, la « critique des formes », comporte fondamentalement la même démarche à la différence qu'en lieu et place de la « strate rédactionnelle », le révélateur du *Sitz im Leben* se trouve être la « forme littéraire ». Autrement dit, le texte informe non par ce qu'il « dit » mais par ce qu'il « est ». Dans ce sens, la distinction établie par Nicole Loraux entre « monument » et « document » trouve une application parlante. Comme nous l'avons déjà noté, le domaine de l'Israël antique est reconnu dans la nomenclature des disciplines sous l'appellation « études bibliques » : cette expression, qui est même en usage dans les milieux non théologiques, dénote une démarche ayant comme objet un « monument ».

58 L'exégèse et l'herméneutique qui part du déchiffrement et de l'édition *ne varietur* du texte, sont historiquement les piliers des études proche-orientales (et peut-être au-delà). Cerquiglini met en rapport la prééminence de cette approche axée sur le mot et le détail avec la prééminence du politique dans les études d'histoire au XIX<sup>e</sup> siècle. Cette influence, intéressante comme phénomène, est paradoxale : car de fait l'histoire est évacuée des centres d'intérêt de ce domaine d'étude. Il nous semble, pour notre part, que le changement de cap quant à l'objet d'étude, engendre des conséquences sur la manière de construire l'argumentaire démonstratif. Pourtant, les méthodes littéraires et philologiques sont convoquées pour répondre à des questions d'un ordre différent. Comment l'analyse littéraire a-t-elle la capacité à créer du savoir historique ?

59 Julius Wellhausen, entré dans la postérité pour avoir créé la méthode des sources dans les études bibliques, ne s'était pas posé la question, à l'origine, « quelle est l'histoire rédactionnelle du Pentateuque ? » mais « quel est le début du judaïsme ? » Pour lui, le judaïsme ancien et Israël sont en opposition irréductible. Par conséquent, il se donne comme objectif d'établir si la Loi de Moïse constituait un point de départ pour l'ancien Israël ou pour le judaïsme, « c'est-à-dire la secte qui a survécu à la destruction du peuple par les Assyriens et les Chaldéens »<sup>45</sup> Il y répond dans son fameux *Prolégomènes à l'Histoire d'Israël* où il utilise l'analyse de texte pour construire un savoir historien. Séparer le Pentateuque en couches littéraires appartenant à des « écoles » de différentes époques lui permet de disloquer une partie de la Loi de Moïse des temps de l'origine et de la projeter à l'époque exilique ou post-exilique – la source P (*Priesterkodex* ou source *sacerdotale*). Laissant de côté le biais de son type de questionnement et sa séparation entre « Israël » et le « Judaïsme », Wellhausen incarne le « péché originel » de l'étude sur l'histoire d'Israël ancienne :

– les *Prolégomènes* et la méthode des quatre sources exercera une telle influence qu'on oubliera son statut initial de « Prolégomènes » à ce qui devait être son livre sur *l'Histoire israélite et juive* ;

– cette méthode appuie ses conclusions sur ce que le texte « est », ignorant ce que le texte « dit » et ce « à quoi » il renvoie ;

– cette méthode mènera à une « hystérie de la source », les Bibles étant imprimées à une certaine époque en couleurs, chaque couleur représentant une source ;

– cette méthode conduit à l'explosion de l'unité de sens qui est la phrase et crée un *habitus* mental rendant le texte opaque. Cette méthode « purement » philologique institue des canons tout en s'appuyant sur des arguments incertains : le *Deutéronome* par exemple, est aujourd'hui considéré le plus ancien des documents du Pentateuque, ce qui infirme les conclusions historiennes de Wellhausen. Car la déconstruction de la phrase en unités plus restreintes, appartenant à des couches chronologiques différentes et en soi vides de sens, est difficilement « prouvable ». Enfin, du point de vue historien, citons Yuri B. Tsirkin :

J'ai l'impression que parfois, les spécialistes de l'histoire de l'Orient répètent – à un autre niveau, certes – les étapes dans l'évolution de notre science, depuis longtemps dépassées par les historiens de Grèce et de Rome. Par exemple, dans l'étude de la Bible, la méthode dite analytique, est très répandue : des parties d'un même livre et parfois même des phrases sont séparées et attribuées à deux ou plusieurs époques et origines. De telles pratiques détruisent virtuellement la Bible non seulement en tant que monument de la littérature et de la religion mais aussi en tant que source historique d'une inestimable valeur. Cette approche est une réminiscence de la très connue « analyse homérique », dominante au XIX<sup>e</sup> siècle mais tout à fait dépassée aujourd'hui.

Aux XIX<sup>e</sup> et début du XX<sup>e</sup> siècle, les historiens de l'Antiquité gréco-romaine ont eu

une tendance hypercritique, ils remettaient en question l'historicité des sources écrites concernant la Grèce et la Rome archaïques. Je crains que dans les études sur la Phénicie et particulièrement sur la colonisation phénicienne, ce type d'hypercritique reste dominant <sup>46</sup>.

- 60 Tsirkin fait le même constat que nous. Pour ce qui est de l'étude de l'Israël ancien, l'*habitus* créé par ce type d'approche du texte conduit à des affirmations encore plus radicales : sur l'impossibilité théorique de faire de l'histoire, mais seulement de la littérature. Newsom par exemple, dans un livre très intéressant qui utilise Foucault pour décrire les techniques de construction du Soi dans la communauté de Qumrân, conclut étonnamment par : « Il est important de garder à l'esprit quel est le but de cette étude. C'est l'analyse d'un texte et non pas d'une société » <sup>47</sup>.
- 61 Parmi les décalages à recenser entre Histoire et Philologie, nous inclurons aussi la « méthode de la concordance », selon laquelle c'est la concordance qui oriente le choix du sujet à traiter ou le début de toute enquête. Cela revient à confondre « notion » et « concept » : les langues ne formalisent pas tous les concepts possibles mais cela ne signifie pas que la « notion » n'est pas véhiculée dans la société ou la culture étudiée. Nous donnerons un seul exemple, celui de l'idée de Nature dans le judaïsme rabbinique : ce n'est que très tard, au Moyen Âge, que le terme *teva*, « nature » entre dans le vocabulaire de l'hébreu. Pour autant, le judaïsme opère avec une notion de nature définie non pas linguistiquement mais contextuellement dans les textes (par des oppositions congénital/acquis, à travers la conception sur l'adoption, etc.). La concordance n'est pas ici utile <sup>48</sup>.
- 62 Il y a enfin un dernier aspect que nous signalerons ici, et qui nous semble découler aussi de l'*habitus* littéraire : l'obsession de la « fiction ». Une « fiction » est considérée antinomique avec une « source historique », et le « réel » est identifié au « matériel ». D'où le perpétuel questionnement sur le caractère fictionnel d'un texte. Dans ce cas, « faire de l'histoire » signifie « faire de l'histoire matérielle » laissant de côté le potentiel d'un texte pour l'histoire des mentalités. Un exemple notable est la discussion autour du récit de voyage mystique connu sous le nom « Les quatre qui sont entrés au paradis ». Il s'agit du très célèbre passage de la Tosephta Haguïga 2.3-4 et du Talmud de Babylone Haguïga 14b, qui décrit les conséquences d'une « visite » au Verger céleste pour chacun des quatre rabbins l'ayant entreprise : Ben Azzai périt, Ben Zoma fut frappé (de folie, *niphga*), Elisha ben Abuya coupa les plantes et Rabbi Aqiba sortit sain et sauf. Le résumé de cette discussion se trouve chez Alon Goshen-Gottstein dans son livre récent *The Sinner and the Amnesiac* <sup>49</sup>. L'auteur passe en revue les arguments pour ou contre le caractère « réel » du voyage des quatre rabbins dans le Verger céleste, l'adéquation du récit à un fait historique : « testimony of mystical experience » versus « parable ». Pour une démarche d'Histoire des mentalités ou d'Anthropologie historique, ce questionnement est hors de propos. Comment démontrer le caractère fictionnel de ce récit ? Il nous semble que la théorie de Wigmore, concernant le bon sens commun, est applicable ici (v. *infra*) <sup>50</sup>.

## Conclusions

- 63 La « preuve » en « histoire » demeure, à nos yeux, un thème clef pour la réflexion sur la pertinence de nos démarches d'« orientalistes ». Nous avons voulu ici donner un aperçu de ses enjeux, en considérant que la notion de « discipline » demeure opérationnelle et que la notion de « preuve » détient, au moins en partie, un caractère « disciplinaire ».

Pour développer notre propos nous avons puisé dans notre expérience professionnelle propre et nous avons abordé le rapport au texte en histoire *versus* le rapport au texte dans les approches de type littéraire. Nous concluons ainsi sur la différence qu'il faut garder à l'esprit, entre, d'une part, une analyse de type historienne, qui cherche à « traverser » le texte, et, d'autre part, une analyse de langage qui s'intéresse à ce que le texte « est ». La quête de sens et les dispositifs interprétatifs mis en place dans les deux cas ne sont pas identiques. Le Groupe de Recherches International « Les Mondes lettrés » offrait un espace idéal pour soumettre cette problématique à un examen plus élargi. La table ronde qui en résulta, et dont les Actes sont réunis dans le présent volume, a traité de l'un ou l'autre des aspects que nous venons d'évoquer dans notre introduction théorique.

---

## NOTES

1. *Qu'est-ce qu'une discipline ?*, Jean Boutier, Jean-Claude Passeron, Jacques Revel (éds), coll. Enquête, Editions de l'EHESS, Paris, 2006.
2. Gérard Lenclud, « L'anthropologie et sa discipline », dans *Qu'est-ce qu'une discipline ?*, *ibid.*, p. 90. Voir également Jean-Louis Fabiani, « À quoi sert la notion de discipline ? », *Ibid.*, p. 32 : « c'est le caractère conventionnel des arrangements disciplinaires qui domine ».
3. *Ibid.*, Lenclud, p. 91.
4. Gérard Lenclud, *op. cit.*, p. 91.
5. Emile Durkheim, « La sociologie et son domaine scientifique », (1900) dans *Textes*, I, *Éléments d'une théorie sociale*, Paris, éd. Victor Karady, p. 23.
6. Claude Blankaert, « La discipline en perspective. Le système des sciences à l'heure du spécialisme (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle) », *Qu'est-ce qu'une discipline ?*, *op. cit.*, p. 117-150, part., p. 139.
7. Jean-Louis Fabiani, *op. cit.*, p. 32, critique l'approche fonctionnaliste du processus historique de séparation des sciences, approche selon laquelle la division des connaissances en disciplines correspond à une différenciation du savoir.
8. Jean-louis Fabiani et Gérard Lenclud se réfèrent par exemple à l'étude de Jean-Claude Passeron en citant sa conclusion au sujet de la spécificité de l'anthropologie, la sociologie et l'histoire : « ni la généralité du propos, ni l'objet d'étude, ni, souvent, la méthodologie ne permettent de discerner un sociologue d'un anthropologue, voire d'un historien des mentalités, sauf à s'en remettre à l'auto-appellation de chacun. » (*Le raisonnement sociologique. L'espace non-popperien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, 1991, p. 22). Voir aussi Fabiani, *op. cit.*, p. 34 et Lenclud, *op. cit.*, p. 72.
9. Voir le dossier dans *Transeuphratène* 31, 2006 ainsi que Mădălina Vârtejanu-Joubert, « Clio en pays étranger : le Proche-orient ancien », *Transeuphratène*, 34, 2007, p. 147-154.
10. *Dictionnaire des sciences historiques*, André Burguière (coord.), Paris, PUF, 1986, art. « Études juives ».
11. William Twining, « Evidence as a multi-disciplinary subject », le site du Projet *Evidence, Inference & Enquiry : Towards an integrated science of evidence*, University College London, consulté le 20 novembre 2007 : [http://128.40.111.250/evidence/pubs/pubs\\_detail.asp?pubID=57](http://128.40.111.250/evidence/pubs/pubs_detail.asp?pubID=57). Voir également *Evidence and inference in History and Law*, William Twining, Iain Hampsher-Monk (éds), Evanston, Northwestern U.P., 2003.



12. Référence est faite à l'article de Jeffrey Goldberg, « The Unknown : The C.I.A and the Pentagon take on Al Qaeda and Iraq », *The New Yorker* 10 février 2003, p. 40-47, qui identifie les faiblesses de la CIA dans le traitement de l'information concernant cette organisation terroriste et l'Irak.
13. William Twining, *op. cit.*, p. 10 : « the credentials and the principles of evidence transcend the differences between types of evidentiary data such as traces, handwriting, and witness testimony. » ; David Schum, *Evidential Foundations of Probabilistic Reasoning*, New York, Wiley, 1994.
14. William Twining, *op. cit.*, p. 10 : « I would go a stage further and suggest that the core concepts of evidence as a subject are also blind to typologies of sources and matters to be proved. The main general characteristics of the subject of Evidence are substance blind, source blind, and hypothesis blind. In other words the subject of Evidence at its core transcends disciplinary cultures, the objects of inquiry, and the peculiar methods and traditions of particular specialisms. Of course, there are special problems with DNA, polygraphs, witness psychology, and so on. But the core of the subject is inferential reasoning. »
15. John Henry Wigmore, *The Science of Judicial Proof as Given by Logic, Psychology, and General Experience and Illustrated in Judicial Trials*, [1914] 1937, 3<sup>e</sup> éd., Boston: Little Brown, *apud* Twining, *loc. cit.*, p. 12.
16. William Twining, *op. cit.*, p. 10 : « in the context of an argument about a question of fact, every inferential step, from evidence to interim proposition to ultimate *probandum* or hypothesis requires a warrant. »..
17. François Hartog, *L'évidence de l'histoire*, Paris, Editions de l'EHESS & Folio Gallimard, 2005, p. 12.
18. François Hartog, *op. cit.*, p. 41.
19. Arnaldo Momigliano, « History between Medicine and Rhetoric », dans *Ottavo Contributo Alla storia degli Studi Classici e del Mondo Antico*, Storia e Letteratura. Studi e Testi 169, Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, 1987, p. 13-20.
20. *Ibid.*, p. 16 : « Cicero, Dionysius and after them Quintilian know that the first law of history is to tell the truth, but do not go at all into the question of how the truth can be established. In other words, the rhetorical treatment of history takes it for granted that historians must speak the truth (Cicero: nam quis nescit primam esse historiae legem, ne quid falsi dicere audeat ? Deinde ne quid veri non audeat ?) but does not include a methodology for the research of truth. Having left aside this element, in spite of considering it essential, the rhetoricians confine themselves to questions about the best style of historical writing ».
21. *Ibid.*, p. 18 : « Questions of truth, as I said, did not worry the rhetoricians. The answer to the question about the relations between rhetoric and history in antiquity therefore seems to me a qualified one: the rhetoricians intervened to decide how one had to write history, given that the historians were in disagreement among themselves about historical style and furthermore inserted speeches into their own works ».
22. Voir à ce sujet Elisabeth Clark, *History, Theory, Text. Historians and the Linguistic Turn*, Harvard, Harvard U. P. 2004.
23. Souvent cité à titre d'exception, Lucien de Samosate avec son *Comment il faut écrire l'histoire*, ne procède au fond, selon Momigliano, qu'à des conseils de rhétoricien.
24. Arnaldo Momigliano, *op. cit.*, p. 19 : « Discussions of historical methodology in historical books can easily be quoted: any reader of Polybius or Eusebius is familiar with them. The fact remains that there was not attempt to oppose to the methodology of style by rhetoricians a methodology of truth in history by somebody else ».
25. Carlo Ginzburg, *Rapporti di forza. Storia, retorica, prova*, Milan, Feltrinelli, 2001 (2000).
26. Carlo Ginzburg, « Lorenzo Valla sulla donazione di Constantino », *ibid.*, p. 69-86, p. 79 : « L'identificazione della prova come nocciolo razionale della retorica, propugnata da Aristotele,

si contrappone decisamente alla versione autoreferenziale della retorica oggi diffusa, basata sull'incopatibilità tra retorica e prova ».

27. *Ibid.*, p. 80 : « La visionne della retorica come tecnica di convincimento emotivo in cui l'esame delle prove ha un posto marginale prevalse grazie all'immensa autorità di Cicerone ».

28. Bernard Cerquiglini résume parfaitement ce processus: « Ayant perdu tour à tour la *pronunciatio* et la *memoria* (au profit du théâtre), puis l'*inventio* et l'*elocutio* (passées à la logique), réduite à l'*elocutio*, c'est-à-dire à un art de pur ornement, la rhétorique, devenue les « Belles Lettres », met en valeur le talent singulier de celui qui sait dire comme pas un ce que tout le monde pense. » : Bernard Cerquiglini, *Éloge de la variante. Histoire critique de la philologie*, Paris, Seuil, 1989, p. 26.

29. À ce sujet voir Angele Kremer-Marietti, *Nietzsche et la rhétorique*, Paris, L'Harmattan, 2007.

30. Silvia Caianiello, « L'enjeu épistémologique de la notion d'époque entre organisme et système au XIX<sup>e</sup> siècle », *Annales*, 64/1, 2009, p. 111-139.

31. Silvia Caianiello, *op. cit.*, p. 118.

32. Voir Michael Werner, « Le moment philologique des sciences historiques allemandes », dans *Qu'est-ce qu'une discipline ?*, *op. cit.*, p. 171-192.

33. Silvia Caianiello, *op. cit.*, p. 119.

34. *Ibid.*, p. 121.

35. Bernard Cerquiglini, *op. cit.*, p. 17.

36. Sur la naissance de la notion de texte moderne voir Bernard Cerquiglini, *op. cit.*, p. 17-28.

37. *Ibid.* p. 29.

38. Michael Werner, *op. cit.*, p. 180 sq.

39. Voir par exemple, Michael Werner, *op. cit.*, p. 182 : « Force est de constater que cette définition englobante est souvent restée de l'ordre du programme. La pratique réelle de la discipline tendait plutôt vers la technicité de l'édition critique d'une part, et les nouvelles approches spécialisées et également techniques de l'archéologie et de l'épigraphie ».

40. Bernard Cerquiglini, *op. cit.*, p. 105.

41. *Ibid.*, p. 110-111.

42. Voir Michel Espagne, « L'invention de la philologie. Les échos français d'un modèle allemand », *Histoire. Epistémologie. Langage*, 19/1, p. 121-134.

43. Voir récemment, la nouvelle édition critique avec introduction de Pierre Gibert, Paris, Bayard, 2008.

44. Matthias Henze, *The Madness of King Nebuchadnezzar. The ancient Near Eastern origins and early history of interpretation of Daniel 4*, Leiden, Brill, 1999.

45. Julius Wellhausen, *Prolegomena zur Geschichte Israels*, Berlin, Reimer, 1882, publié d'abord sous le titre *Geschichte Israels*, Berlin, Reimer, vol. I, 1878, p. 1.

46. Yuri B. Tsirkin, « Oriental history is international », *Transeuphratène*, 31/2006, p. 133-138, part. p. 134 : « I got the impression that in some cases students of the Oriental history are repeating – on a new level no doubt – those stages in the evolution of our science that have been long since discarded by Graeco-Roman historians. For instance, in the Bible studies, the so-called analytical method is currently very popular: some parts of a book or even some time phrases get split and attributed to two or even more different epochs and different origins. Such practices virtually destroy the Bible not only as a monument of literature and religion but also as a historical source of immense value. This approach is reminiscent of the notorious “analysis” of “Homeristik” prevalent in the nineteenth century but nowadays already a thing of the past. [...] In the 19th and early 20th, the historians of Graeco-Roman antiquity tend to be hypercritical, they questioned the historicity of the written sources concerning the archaic days of Greece and Rome. I am afraid, in the studies of Phoenicia and specifically of Phoenician colonisation, such hypercriticism is still reigning supreme ».

47. Carol Newsom, *The self as symbolic space : constructing identity and community at Qumran*, Leiden, Brill, 2004, p. 101 : « It is important to keep in mind the focus of this study. It is an analysis of a text, not a society ».
48. Sur la notion de temps dans le judaïsme voir Sylvie-Anne Goldberg, *La Clepsidre*, vol. I et II, Paris, Albin Michel, 2000 et 2004.
49. Alon Goshen-Gottstein, *The Sinner and the Amnesiac. The Rabbinic Invention of Elisha ben Abuya and Eleazar ben Arach*, Stanford, Stanford U P., 2000.
50. Sur la question de la mystique, « La mystique à Qoumrân. Regards historiographiques et déconstruction de la notion. », dans *Pensée et mentalités dans l'Antiquité méditerranéenne et orientales. Mélanges offerts à Francis Schmidt*, Christophe Batsch et Mădălina Vârtejanu-Joubert (éds), Leiden, Brill, p. 23-36.
- 

AUTEUR

MĂDĂLINA VÂRTEJANU-JOUBERT

ANHIMA/INALCO